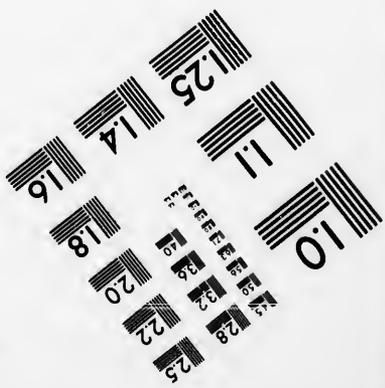
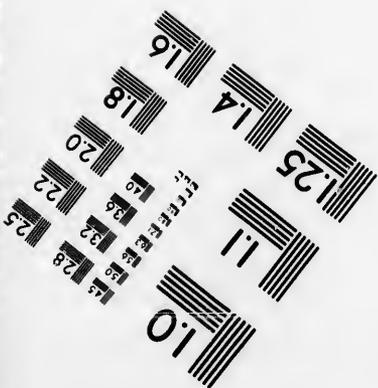
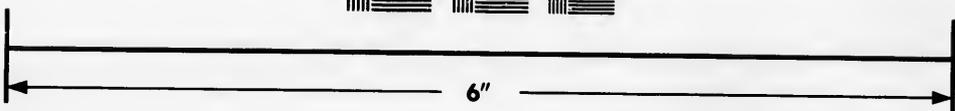
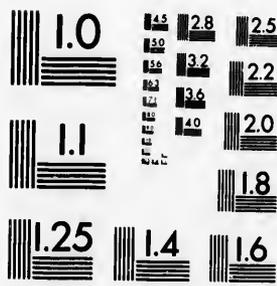


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

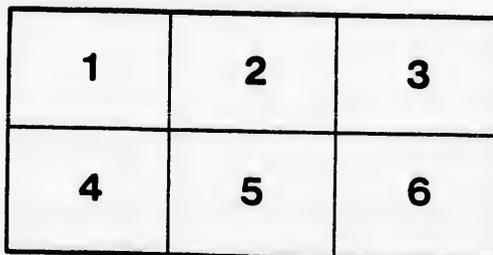
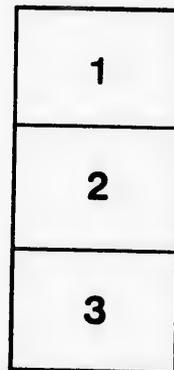
Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

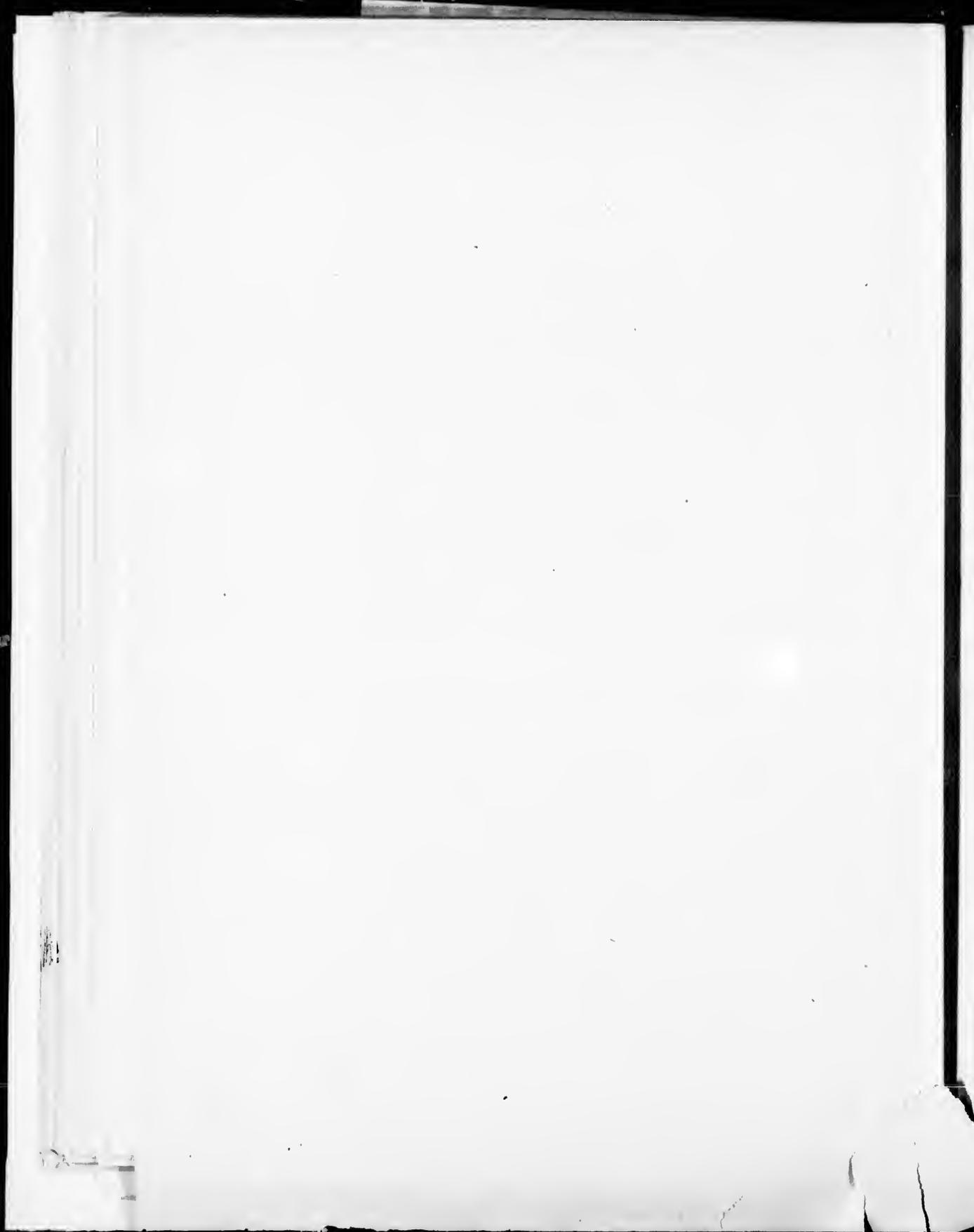
Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Supplique de la part du Clergé du diocèse des Trois-Rivieres,
(CANADA)

A SA SAINTETE

LEON XIII, PAPE.

TRÈS SAINT PÈRE,

Permettez que, nous jetant à vos pieds, nous les baisions avec amour et vénération, et que, tout en offrant à Votre Sainteté, du fond de nos âmes, l'hommage sincère et respectueux des fils les plus dévoués, nous épanchions dans Votre cœur paternel l'extrême douleur qui nous accable.

Nous prêtres du Clergé chargé du ministère pastoral dans le diocèse des Trois-Rivieres, au Canada, toujours si attachés d'esprit et de cœur à la doctrine et à l'auguste autorité du St-Siège, dans la personne du Chef de l'Eglise et dans celle de nos Evêques, ses coopérateurs, comme l'ont enseigné et pratiqué nos prédécesseurs dans le sacerdoce, et comme en rend témoignage l'histoire entière de notre pays, nous avons reçu avec une douleur profonde les graves accusations que la S. Congrégation de la Propagande vient d'adresser publiquement devant tous les fidèles, dans une lettre en date du 13 Septembre 1881, au Clergé de cette Province, de manquer à ses devoirs sur plusieurs points très importants, et avons appris en même temps avec surprise l'énonciation de plusieurs autres assertions dont le motif nous échappe.

Dans cette même lettre, nous sommes blâmés sévèrement, Tres-Saint Père, et condamnés en totalité, aux yeux de tout le pays, sans que nous ayons été ni avertis, ni entendus, sans même que nous l'ayons soupçonné. Il est dit, entre autres choses, dans ce document :

“ Qu'une cause de graves inconvénients se trouve dans l'ingérence du Clergé dans les affaires politiques, sans se soucier assez de la prudence pastorale ;

“ Que le remède à cet excès de zèle, c'est de rappeler aux Evêques les prescriptions du IV Concile Provincial de 1868”, afin que le Clergé y soit ramené ;

“ Que les décisions de l'Eglise se rapportent à certaines erreurs opposées à la doctrine catholique, et non pas à un parti politique quelconque déterminé ;

“ Que le parti appelé *Réformiste* est un parti *ci-devant* chaudement appuyé, même par quelques Evêques ;

“ Qu'il y a danger de provoquer à une guerre violente contre l'Eglise les protestants déjà inquiets et irrités contre le Clergé, sous prétexte d'ingérence indue dans les élections ;

“ Que le Clergé évite de nommer en chaire les personnes, encore bien plus

“ si c'est pour les discréditer à l'occasion des élections ; et qu'il ne se serve
 “ jamais de l'influence du ministère ecclésiastique pour des fins particulières, si
 “ ce n'est quand les candidats pourraient devenir nuisibles aux vrais intérêts de
 “ l'Eglise”.....

Or, Très-Saint Père, nous réclamons avec respect, mais de toutes nos
 forces contre ces accusations et ces insinuations, parce qu'elles sont contraires à
 la vérité et à l'honneur du corps sacerdotal canadien.

C'est la troisième fois, nous dit-on, que la S. Congrégation de la Propa-
 gande en agit ainsi à l'égard du Clergé de la Province de Québec, avec cette
 différence, cependant, qu'en premier et en second lieu rien n'arriva officielle-
 ment à notre connaissance, et qu'en cette dernière fois au contraire, nous subis-
 sons une flétrissure publique officielle et de manière à discréditer réellement
 notre ministère sacré.

Nous avons appris en effet qu'en 1876 nos Seigneurs les Evêques dépu-
 tèrent Sa Grandeur Mgr Laflèche Evêque des Trois-Rivières auprès du St-Siège,
 pour disculper le Clergé injustement incriminé sur les mêmes chefs, et qui
 ignorait même les plaintes portées contre lui.

En 1877, feu Mgr Couroy est venu au milieu de nous, comme Délégué
 Apostolique ; mais Son Excellence n'a fait connaître d'une manière directe et
 positive, dans aucun document public, ces prétendus griefs contre le Clergé. Elle
 n'a pas institué d'enquête pour en constater la réalité.

Aujourd'hui que ces accusations ou plutôt ces reproches nous arrivent
 officiellement par l'entremise de Mgr l'Archevêque de Québec et par la presse,
 nous ne pouvons absolument nous rendre compte de la raison qui en motive
 l'existence ; vu qu'il n'y a pas eu d'élection de députés depuis trois ans, et qu'à
 cette époque, où deux élections générales, l'élection des députés fédéraux et celle
 des députés provinciaux, ont eu lieu, il ne s'est rencontré, dans toute la Provin-
 ce de Québec qu'une seule plainte, et que cette plainte n'a eu aucun effet ca-
 nonique.

Comment pourrions-nous être ainsi coupables, Très-Saint Père, puisque
 contre un corps composé de plus de mille prêtres disséminés par tout le pays, il
 ne s'est élevé jusqu'ici que trois ou quatre plaintes de la part d'adversaires
 connus du clergé, toujours, jusqu'à présent du moins, en dehors du diocèse des
 Trois-Rivières, et sans que les Ordinaires aient jugé nécessaire d'instituer des
 enquêtes ni de porter aucune condamnation canonique ?

La vérité est, que nous nous sommes toujours efforcés d'exposer la doc-
 trine catholique contre les erreurs modernes qui envahissent le Canada malgré
 nos efforts, en nous conformant, selon notre possible, aux Encycliques et Docu-
 ments Pontificaux et aux ordonnances des Conciles provinciaux, comme il est
 recommandé par la S. Congrégation de la Propagande, et que, si la conscience
 nous adresse quelques reproches c'est plutôt de ne pas avoir apporté dans nos

enseignements toute la force que comportent les termes mêmes des prescriptions conciliaires, pour le salut des âmes.

Si nos enseignements ont donné lieu à quelques mécontents, comme il en fut au reste à l'égard du divin Maître lui-même, les mécontents ne furent jamais la masse du peuple, ce ne furent que certains individus ^{tenus} ordinairement atteints ou imbus de doctrines funestes. Et s'il était arrivé que quelques-uns d'entre nous eussent dépassé les limites au-dedans desquelles se trouve la saine doctrine, ce que nous ignorons absolument, le nombre en est bien petit, et jusqu'à présent il est, pour ainsi dire, imperceptible pour nous.

Nous n'avons jamais ignoré, Très-Saint Père, qu'il n'y a pas de parti politique condamné comme parti; mais nous professons que ceux qui adhèrent à des erreurs condamnées par le St Siège, et qui répandent et communiquent ces mêmes erreurs aux autres, au détriment de l'Église et de la société, comme nous en sommes trop souvent les témoins attristés, se rendent véritablement coupables devant Dieu. Telle est, dans la vérité, la manière d'agir que plusieurs des ennemis de l'Église appellent souvent influence indue dans notre ministère.

Il n'y a pas, Très-Saint Père, de parti du nom de Réformiste dans la Province de Québec; il n'y a que les partis appelés *parti conservateur* et *parti libéral*. Le parti réformiste dont il est question et qui a été "chaudement supporté par quelques Evêques" appartient à la Province d'Ontario, et n'a rien à faire dans notre Parlement provincial où se traitent spécialement nos questions religieuses.

C'est encore manifestement une erreur de fait, Très-Saint Père, que de prétendre que nous provoquons les protestants à une guerre contre l'Église en les irritant par une immixtion indue dans les élections. La vérité est encore que les protestants en général vivent en bons termes avec nous; ils respectent la constitution qui protège absolument le culte catholique, et les catholiques ne les molestent en aucune manière. Notre bienveillance pour eux va même jusqu'à l'excès; plusieurs députés protestants ont dû et doivent encore leur entrée au Parlement aux suffrages des catholiques dans plus d'un collège électoral catholique de la Province de Québec.

Il est inouï pour nous que les prêtres aient nommé les candidats en chaire, comme il a été insinué, ou qu'ils les aient discrédités à l'aide du saint ministère, pour des causes particulières; cette dernière assertion, pour qui connaît le clergé canadien, dépasse le vraisemblable, et ne saurait guère être prise au sérieux.

Nous avons donc été calomniés auprès de la S. Congrégation de la Propagande et nous venons redemander avec confiance à Votre Sainteté l'honneur de notre Saint Ministère outragé.

D'où nous sont venues ces accusations injustes? Nous l'ignorons. En vain Mgr l'Evêque des Trois-Rivières a fait des instances en 1876 auprès du

Cardinal Préfet de la Propagande ; Sa Grandeur n'a pu obtenir de le connaître. Les auteurs habiles de tout le mal peuvent-ils être autres que des adversaires déguisés de l'action sociale du sacerdoce, ou des personnes qui ont intérêt à induire le St Siège en erreur sur les faits, pour des motifs cachés ?

Nous aurions encore plusieurs communications importantes à faire à Votre Sainteté, mais nous craignons d'abuser de sa bienveillance au milieu de tant de travaux qui l'accablent.

Qu'Elle nous permette encore seulement de Lui dire pour le soulagement de nos âmes et l'acquit du devoir de filial amour et de fidélité envers l'Église, que les erreurs modernes ne sont plus étrangères dans notre chère patrie, et qu'elles s'y répandent à notre grande douleur, par les livres, les brochures, les journaux et les discours des hommes atteints des erreurs de ces temps malheureux ; que depuis quelques années la sainte phalange du Seigneur paraît en butte à une foule d'entraves, pendant que l'on voit l'armée opposée agir en toute liberté pour l'asservissement et la ruine de l'Église et des âmes.

C'est ainsi que nous en sommes arrivés à l'obligation de défendre notre Saint Ministère même, en union avec notre vénéré Evêque, devant la personne auguste de Votre Sainteté.

Aussi est-ce dans la plus sincère espérance que nous levons les yeux et les mains vers le Représentant de celui qui a les paroles de la vie éternelle, pour en obtenir le secours opportun, et que très-humblement prosternés à vos pieds nous implorons la Bénédiction Apostolique sur nous et notre cher Canada.

De Votre Sainteté,

Les fils tout dévoués,

Les Trois-Rivières,

A la Fête de S. Charles, 1881.

L. S. Malo, Ptre curé de Bécancourt, doyen d'âge.
 M. D. Marcoux, Archiprêtre, curé de Champlain. Conseiller épiscopal.
 R. A. Noisieux, Ptre curé de Ste-Geneviève.
 J. O. Prince, Ptre curé de St-Maurice, Conseiller épiscopal.
 J. H. Thibodeau, Ptre curé de Batiscan.
 D. Fortin, Ptre curé de St Prosper.
 Ad. Blondin, Ptre Vicaire de Champlain.
 G. E. Caron, Ptre Vicaire de St Pierre-les-Becquets.
 H. N. Descoteaux, Ptre Vicaire de St Stanislas.
 A. Dupuis, Ptre Curé de Ste Anne de la Pérade.

- Théop. Joyal, Ptre Vicair de Ste Geneviève de Batiscan.
 F. Beaudet, Ptre Vicair de Ste Anne.
 Edmond Grenier, Ptre Vicair de Bécancourt.
 Paul Dehaies de Villers, Ptre Curé de Ste-Gertrude, Conseiller épiscopal.
 L. H. Dostie, Ptre Curé de St-Edouard de Gentilly.
 J. N. Duguay, Ptre Curé de St-Célestin (Nicolet.)
 V. DeCarufel, Ptre Curé de Ste Angèle (")
 H. E. Julien, Ptre Curé de St-Léonard.
 T. S. DeCarufel, Ptre Curé de N.-D. du Mont-Carmel.
 J. B. Grenier, Ptre Curé de Ste-Thécle.
 J. B. Chrétien, Ptre Curé de Ste-Flore.
 C. A. Barolet, Ptre Curé de Ste-Eulalie, (Nicolet)
 Ls. Ed. Bois, Ptre Curé de Maskinongé,
 Philippe Hébert, Ptre Vicair de Maskinongé,
 Joachim Boucher, Ptre Curé de Louiseville, Rivière du Loup.
 J. A. Mayrand, ancien curé de Ste-Ursule,
 C. O. Gingras, Ptre Curé de St-Didace.
 N. O. Larue, Ptre Curé de St-Paulin.
 Édouard Béliveau, Ptre Curé de Ste-Ursule.
 J. Ed. Lafleche, Ptre Vicair de Louiseville,
 L. Aubry, Archiprêtre curé de St-Léon, Conseiller épiscopal.
 J. B. Parent, Ptre Vicair de St-Léon,
 C. F. Baillargeon, Ptre Curé de Stanfold, Conseiller épiscopal.
 L. A. Buisson, Ptre Curé de St-Norbert.
 P. G. Brunel, Ptre Curé de St-Louis de Blandford.
 E. LaFlèche, Ptre Curé de Victoriaville.
 Jos. Elz Bellemare, Ptre Curé de Ste-Hélène.
 J. B. H. Bellemare, Ptre Curé de St-Rémi de Tingwick.
 Pierre Fortier, Ptre Vicair de St-Médard.
 M. Denoncourt, Ptre Vicair de Stanfold.
 Majorique Marchand, Archiprêtre Curé de Drummondville.
 Arthur Paquin, Ptre Curé de St-Jean de Wickham.
 Amable Elie Raiche, Ptre Curé de St-Cyrille de Wendover.
 Prosper Cloutier, Vicair à St-Guillaume.
 Thomas Quinn, Ptre Curé de St-Félix.
 H. Alexandre, Ptre Curé de St-Pierre de Durhan.
 Th. Boucher, Vicair à St-Guillaume.
 P. G. Béliveau, Vicair à Drummondville.
 Jos. Tessier, Ptre Curé de St-Germain.
 Ul. Tessier, Ptre Curé de Ste-Sophie de Lévrard.
 Pierre H. Marchand, Ptre Curé de St-Narcisse.
 A. O. Savoie, Ptre Curé de St-Alexis.
 H. Trahan, Ptre Curé de St-Sévère.

F. Verville, Ptre Curé de St-Elie.
 J. D. S. de Carufel, Ptre Curé de St-Etienne.
 T. Martel, Ptre Curé de St-Barnabé.
 Chs Bellemare, Ptre Curé de St-Boniface.
 F. X. E. Dussault, Ptre Vicairé du Mont-Carmel.
 B. Prince, Ptre Vicairé d'Yamachiche.
 J. Guillemette, Ptre Curé de St-Stanislas.
 Jos. Forcier, Curé de St-Eugène.
 Jean-Baptiste Leclair, Ptre Vicairé de St-Maurice.
 P. Bellemare, Ptre Curé de Ste-Monique.
 L. Sev. Rheault, Ptre Curé des Trois-Rivières.
 O. Milot, Ptre Vicairé de Ste-Monique.
 J. Ag. Legris, Ptre desservant de l'Eglise de l'Im. C. des Trois-Rivières.
 J. N. Tessier, Ptre Vicairé des Trois-Rivières.
 F. X. Cloutier, Ptre Vicairé aux Trois-Rivières.
 D. Houde, Ptre Vicairé aux Trois-Rivières.
 Louis Pothier, Ptre Curé de St-Médard de Warwick.
 Ph. H. Suzor, Archiprêtre Curé de Nicolet, Conseiller épiscopal.
 Ed. P. de Courval, Ptre Vicairé à Nicolet.
 P. Aug. Roberge, Ptre Curé de St-Michel.
 H. A. Trottier, Ptre Chap.
 Chs Z. Garceau, Curé de St-Pierre les Becquets.
 Ed. Brunel, Ptre Curé de St-Valère.
 F. Connolly, Ptre Curé de St-Fulgence.
 A. Smith, Ptre Curé de Ste-Brigitte des Saults.
 N. D. St-Cyr, Ptre Curé de Ste-Clothilde.
 B. C. Bochet, Curé de St-Patrice.
 P. V. Jutras, Ptre Vic. de St-Patrice.
 F. X. Lessard, Ptre Curé de St-Albert.
 Michel Jauelle, Ptre Curé de Ste-Perpétue.
 L. E. Dauth, Ptre Curé de St-Guillaume.
 Th. Lemire, Ptre Vic. de St-David.
 P. A. Lebrun, Ptre Curé de St-Pie.
 A. Désautniers, Curé de St-Bonaventure.
 A. Beauchêne, Ptre Curé de St-Luc.
 D. Comeau, Ptre ancien-curé.
 F. X. Desautniers, Curé de la Pointe-du-Lac.
 L. Desilets, Ptre Curé du Cap de la Magdeleine.
 Eug. Duguay, Vic. au Cap de la Magdeleine.
 N. Caron, Ptre Chapelain du Couvent de la Providence.
 J. B. Laffèche, Ptre assistant de l'Eglise de l'Im. C. des Trois-Rivières.
 L. Trahan, Ptre Curé de St-Thomas.
 J. Richard, Ptre Chapelain des Frères de la Doctrine Chrétienne.
 F. Thétrault, Ptre Curé de St-Wenceslas.
 D. O. S. de Carufel, Ptre Missionnaire des Abénakis
 la paroisse de St-Thomas.

Chs M. Caron J. G. Adm. du Dioc.

Moyse Broulx ^{P^{tho}} Curé de St Tite
Chs. Marthot ^{P^{tho}} Vicaire Gentilly

Le clergé du diocèse des Trois-Rivières se
compose cent trente cinq prêtres dont
vingt vivent dans les séminaires ou collèges
et cent quinze forment le clergé employé
au ministère des âmes. La supplique
ci-dessus a été signée par les cent quinze
membres du clergé pastoral, moins douze
qui se sont abstenus de le faire.

L'original est conservé à l'Evêché
comme record.

Certifié conforme à l'original.
Les 3 Riv. 29 Dec. 1881

C. H. Caron ^{P^{tho}} V. G. Adm. du Dioc.

Abinaki
du Dioc.

